ᓄᓇᕕᒻᒥ ᐃᓗᓯᓕᕆᓂᕐᒧᑦ ᑲᑎᒪᔨᑦ
RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU NUNAVIK
NUNAVIK REGIONAL BOARD OF HEALTH AND SOCIAL SERVICES

*La **Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik** (RRSSSN), constituée selon la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (chapitre 15) ainsi que la Loi sur les services de santé et les services sociaux, couvre tout le territoire situé au nord du 55e parallèle. Elle a pour mission d'adapter les programmes de santé et de services sociaux aux besoins de la population et aux réalités de la région et de s'assurer d'une organisation efficace des ressources mises à la disposition de la région du Nunavik.*

La Régie régionale souhaite pourvoir l'affectation temporaire suivante :

Agent(e) de planification, de programmation et de recherche
Bien-être des aînés et maltraitance
Affichage 2026-103

DIRECTION ET SERVICE : DIRECTION PLANNING PROGRAMMING, #41006- MENT.HEALTH SUIC&HOM

DESCRIPTION

Sous la supervision de la coordonnatrice aux affaires psychosociales, l'agent de planification, de programmation et de recherche (APPR) coordonne et soutient les initiatives visant le bien-être des aînés ainsi que la prévention et la lutte contre la maltraitance envers les personnes aînées et vulnérables.

En collaboration avec les partenaires régionaux et les communautés, la personne en affectation temporaire participe à l'évaluation des besoins, au développement des services, à la concertation des acteurs du milieu et à la mise en œuvre d'actions favorisant la bientraitance. Elle agit également comme personne-ressource auprès des partenaires et contribue à l'amélioration continue des services offerts aux Nunavimmiut.

Vos responsabilités comprennent également :

- Coordonner les actions régionales de prévention et de lutte contre la maltraitance envers les personnes aînées et les personnes vulnérables ;
- Animer les comités et assurer la concertation entre les partenaires du réseau et du milieu communautaire ;
- Contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des plans d'action et des trajectoires de services ;
- Réaliser des analyses, formuler des recommandations et soutenir la prise de décision ;
- Planifier des activités de sensibilisation, de formation et de transfert des connaissances ;
- Assurer la liaison avec le MSSS et les partenaires provinciaux.

EXIGENCES

- Pour les candidat(e)s bénéficiaires de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, une combinaison d'expérience et de formation pertinente peut être considérée ;
- Doit détenir un baccalauréat dans une discipline universitaire appropriée telle qu'en sciences de l'administration, en sciences humaines ou en sciences sociales ;
- Deux (2) ans d'expérience en relation d'aide, idéalement au Nunavik ;
- Excellente maîtrise d'au moins deux des trois langues utilisées au Nunavik (français, anglais, inuktitut).

COMPÉTENCES ET PROFIL RECHERCHÉS

- Bonne compréhension des enjeux cliniques et organisationnels du Nunavik ;
- Aptitudes marquées pour la concertation et le développement de partenariats ;

- Excellente capacité d'analyse, de planification et de coordination ;
- Autonomie, initiative et sens des responsabilités ;
- Habiletés en animation, communication et mobilisation ;
- Capacité à travailler avec des intervenants de divers milieux ;
- Sensibilité aux réalités nordiques, interculturelles et communautaires.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

- Veuillez noter que les entrevues seront potentiellement réalisées dans les semaines du **7 décembre ou du 14 décembre 2026 ;**
- Port d'attache : L'installation au Nord est priorisée, toutefois le télétravail à partir du Sud est possible selon les besoins opérationnels. À noter que des déplacements au Nord pourront être exigés en fonction des activités du service.

Les candidat(e)s bénéficiaires de la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* auront priorité.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Affectation temporaire à temps complet (35 heures/semaine), d'une durée de 6 mois.
- Quart de travail de jour;
- Salaire selon les conditions du MSSS et les qualifications de la personne candidate **(31,06 $/h à 55,04 $/h).**

Avantages nordiques : Les employé(e)s qui s'établissent au Nunavik peuvent bénéficier de diverses primes, dont **une prime de rétention, une prime d'éloignement et une prime de vie chère.** Pour les personnes engagées à plus de 50 km de Kuujjuaq, un logement à faible coût est offert, accompagné du remboursement des frais de déménagement et d'entreposage. De plus, des sorties annuelles personnelles de Kuujjuaq vers le point d'embauche sont incluses, ainsi que d'autres avantages.

Pour plus d'informations sur nos services et notre région, nous vous invitons à consulter le site Web de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik au : https://nrbhss.ca/fr

Les employé(e)s du réseau de la santé et des services sociaux sont potentiellement éligibles au congé sans solde nordique.

*** POUR POSTULER SUR L'AFFICHAGE # 2026-103, CLIQUEZ ICI ***

Les candidat(e)s intéressé(e)s peuvent faire parvenir leur curriculum vitae entre le
18 novembre et le 2 décembre 2026